

CAPa SAPVER

Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural

*La formation permet une poursuite d'études vers le Bac Pro SAPAT
(Services Aux Personnes et Aux Territoires)*

Votre profil

Vous êtes en classe de 3ème

Vous avez de fortes capacités relationnelles et d'écoute, vous êtes autonome, vous avez le sens des responsabilités et êtes intéressé par l'animation, le tourisme et le travail de proximité dans les territoires

Vous envisagez une poursuite d'études

Objectifs de la formation

Réconcilier l'élève avec la scolarité et une éventuelle poursuite d'études

Acquérir des outils méthodologiques

Favoriser de développement personnel et la socialisation

Permettre à l'élève d'obtenir un diplôme reconnu sur le marché du travail

Déroulement de la scolarité

Application d'une pédagogie différenciée, centrée sur l'activité concrète des élèves : projets, travaux pratiques, enquêtes, études de cas, exercices d'habileté.

- Les modules professionnels permettent de découvrir un métier dans les secteurs des services à la personne, de l'accueil, des loisirs.
- Les heures de pluridisciplinarité, pendant lesquelles interviennent ensemble plusieurs professeurs, permettent de mettre en place des projets, de faire des sorties, ou de mettre en pratique les enseignements généraux.
- Le projet technique est le support privilégié du développement des capacités et de l'acquisition des compétences.
- Le stage professionnel permet à l'élève de bâtir un projet professionnel et/ou de le confronter à la réalité du monde du travail.

Contenu du programme

MATIERES GENERALES

Langue française, langage : Français, éducation socio-culturelle
Histoire-géographie, Economie
Mathématiques, physique-chimie, Bio Eco
Technologie de l'information et du multimédia
Culture scientifique et technologique : mathématiques
Mise à niveau suivant les besoins de l'élève
Activités physiques, sportives, artistiques
Langue vivante, EPS

MATIERES PROFESSIONNELLES

Education Sociale et Familiale
Techniques commerciales
Communication en situation professionnelle

LES STAGES

Les stages se déroulent sur les deux années de formation.
On compte 12 semaines de stages.
Cinq semaines au minimum doivent être effectuées dans des structures d'aide à la personne et cinq semaines au minimum dans le secteur de la vente.